



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE
INSTITUT SUPERIEUR DES TECHNIQUES APPLIQUEES DE LUBUMBASHI
"I.S.T.A - LUBUMBASHI"

La Direction Générale

**DECISION D.G. N° 010/ISTALU/DG/BNB/2018 DU 05 MAI 2018
PORTANT DESIGNATION ET NOMINATION DES MEMBRES
DU CORPS SCIENTIFIQUE DE L'INSTITUT SUPERIEUR DES
TECHNIQUES APPLIQUEES DE LUBUMBASHI, I.S.T.A. – LU**

Le Directeur Général de l'Institut Supérieur des Techniques Appliquées de Lubumbashi ;

- Vu la Loi-Cadre N° 14/004 du 11 Février 2014 de l'Enseignement National ;
- Vu l'Ordonnance N° 16/071 du 29 Septembre 2016 portant organisation et fonctionnement des Organes d'Administration de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ;
- Vu l'Arrêté Ministériel N° 327/MINESU/CABMIN/MM/CD/RB/2011 du 11/10/2011 portant Autonomisation de l'Institut Supérieur des Techniques Appliquées de Lubumbashi, spécialement en son Article Premier ;
- Vu l'Arrêté Ministériel N°192/MINESU/CABMIN/TMF/RK3/CPM/2015 du 29/12/2015 de son Excellence Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire portant Désignation et Nomination des Membres du Comité de Gestion de l'Institut Supérieur des Techniques Appliquées de Lubumbashi dans la Province du Haut-Katanga, spécialement en son Article Premier ;
- Vu la lettre N° 00406/MINESU/CAB.MIN/SMM/PMN/LMM/2018 du 29 Mars 2018 d'autorisation d'accroissement du Personnel de son Excellence Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire faisant suite à la lettre N° 14/ISTALU/DG/BNB/2018 du 22 Février 2018 du Directeur Général de l'Institut Supérieur des Techniques Appliquées de Lubumbashi relative à la demande d'extension du Cadre Organique et Accroissement du Personnel au Ministère de Tutelle ;

- Considérant le Procès-Verbal de la réunion du Comité de Gestion élargi au Bureau des Sections et à la Cellule Assurance Qualité du 19 Avril 2018, spécialement en ce qui concerne les dossiers des candidatures ;

DECIDE :

Article 1 :

Sont nommés *Assistants d'Enseignement de Premier Mandat* à l'Institut Supérieur des Techniques Appliquées de Lubumbashi, I.S.T.A. – LU, les personnes dont les noms suivent en regard de leurs sections d'affectation :

1. Section Aviation Civile :

- Monsieur **BAMWAMBA NKANKA Jacques**.

2. Section Chimie et Métallurgie Appliquée :

- Monsieur **BAHWA KUSHI Christian** ;
- Monsieur **ILUNGA NSENGA Séverin** ; et
- Monsieur **MUKENDI KASHIMBAY Marcel**.

3. Section Electricité Industrielle :

- Monsieur **KASEBA KASEBA Trésor**.

4. Section Electromécanique :

- Monsieur **KADIANGA KATWABILONDA John** ;
- Monsieur **KITANIKA MWENDA M'SIRI Mylord** ;
- Monsieur **MBAYA KAKUSU Ben** ;
- Monsieur **MWELWA WA MWELWA Deogratias** ;
- Monsieur **NGOY KISULA Patrick** ; et
- Monsieur **ODIA BEYA Scorpion**.

5. Section Génie Civil :

- Monsieur **KABONGO MUSASA** ; et
- Monsieur **KAVULA NGOY Ellysée**.



6. Section Informatique Industrielle :

- Monsieur **MADIONDO KABAMBA Odon.**

Article 2 :

Est nommé *Chargé de Pratiques Professionnelles de Premier Mandat* à l'Institut Supérieur des Techniques Appliquées de Lubumbashi, I.S.T.A. – LU, la personne dont le nom suit en regard de la section d'affectation :

1. Section Electromécanique :

- Monsieur **MVITA NGALAMULUME Bob.**

Article 3 :

Les Secrétaires Généraux Académique et Administratif et Financier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sort ses effets à la date de sa signature.

Fait à Lubumbashi, le 05 Mai 2018

 **Le Directeur Général**


Dr. NGOY BIYUKALEZA Bilez
Professeur